

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 40 (1914)  
**Heft:** 1

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

FÉDÉRATIONS	Nombre d'adhérents		Augment. (+) et dimin. (-) en %
	1912	1911	
Industrie du bois . . . . .	7 870	7 016	+ 12.2
Bâtiment . . . . .	942	1 316	- 28.4 %
Relieurs. . . . .	1 069	976	+ 9.5 »
Coiffeurs . . . . .	131	127	+ 3.1 »
Ouvriers des communes et de l'Etat . . . . .	2 992	2 655	+ 12.7 »
Arts graphiques . . . . .	1 099	1 000	+ 9.9 »
Commerce et transport . . . . .	1 160	1 249	- 7.1 »
Chapeliers . . . . .	265	261	+ 1.5 »
Alimentation . . . . .	4 815	3 848	+ 25.1 »
Industrie du cuir . . . . .	1 266	1 333	- 5 »
Lithographes . . . . .	933	819	+ 13.9 »
Personnel des locomotives . . . . .	2 301	2 094	+ 9.8 »
Peintres et gypsières . . . . .	2 961	3 414	- 13.3 »
Industrie des métaux . . . . .	15 238	13 425	+ 13.5 »
Tailleurs . . . . .	2 002	1 946	+ 2.9 »
Tailleurs de pierre . . . . .	1 411	1 570	- 10.1 »
Textiles . . . . .	5 963	6 489	- 8.1 »
Etablis. de transports (A. U. S. T.) . . . . .	13 918	12 106	+ 15 »
Typographes . . . . .	3 737	3 569	+ 4.7 »
Horlogers . . . . .	14 518	11 200	+ 29.6 »
Charpentiers . . . . .	1 722	1 706	+ 0.9 »
	86 313	78 119	+ 10.5 %

affectation ressort du tableau de la page précédente qui établit aussi une comparaison avec l'année 1906.

C'est la fédération des typographes et celle des ouvriers sur métaux qui ont consacré les plus fortes sommes aux œuvres d'assistance en cas de maladie et d'invalidité, savoir : Typographes, Fr. 193 181, soit Fr. 51,6 par membre, et Fédération des métaux, Fr. 147 886, soit Fr. 9,7 par membre. Par contre, ces deux associations n'ont dépensé, pour secours aux grévistes que Fr. 0,25 par adhérent à la Typographia et Fr. 7,5 par adhérent à la Fédération des métaux. Il est d'ailleurs à prévoir que, en thèse générale, les sommes consacrées aux œuvres de prévoyance varieront en raison inverse des sommes affectées à soutenir les grèves. Ainsi nous trouvons pour les peintres et gypsières : Dépenses : Fr. 43 par adhérent pour appui aux grévistes et Fr. 2,4 pour l'assistance en cas de maladie, etc.; pour les cordonniers ces chiffres sont respectivement de Fr. 17 et Fr. 4,7.

Voici maintenant quelques détails sur l'organisation des associations ouvrières à Zurich, la ville de Suisse où cette organisation est la plus perfectionnée.

Chaque syndicat, par exemple le syndicat de l'habillement, comprend plusieurs sections dont chacune groupe les ouvriers d'un même établissement ou d'un même arrondissement. Chaque section élit des délégués, au nombre de deux généralement, et l'assemblée des délégués de toutes les sections d'un même syndicat nomme le comité du syndicat, composé du secrétaire et des «hommes de confiance». Les délégués de chaque section sont tenus de communiquer au secrétariat de leur syndicat les nouvelles intéressantes et au besoin, le secrétaire de ce syndicat les transmet à ses collègues des autres syndicats avec qui il demeure en contact permanent. Le fait suivant donnera une idée de la perfection à laquelle ce service d'intercommunication peut atteindre : au cours de la dernière grande grève à Zurich, un contre-ordre expédié par le secrétariat d'un syndicat parvint à la connaissance des intéressés, dans toute la ville de Zurich,

au bout de 26 minutes seulement. L'assemblée des secrétaires et des hommes de confiance des différents syndicats constitue le Comité directeur de l'Union — c'est-à-dire de l'ensemble de tous les syndicats zurichoises — auquel ont accès, en outre, certaines personnalités politiques importantes. Ce Comité directeur est investi des pouvoirs les plus étendus et doit être tenu au courant de tout ce qui se passe dans les syndicats.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation des syndicats socialistes suisses. Il ne faut pas croire qu'il n'existe dans notre pays que des associations ouvrières à caractère socialiste. A côté d'elles, on en trouve d'autres qui ont pour objet, par exemple, de grouper exclusivement les ouvriers d'une même confession : tels sont les syndicats catholiques ; mais ces groupements n'ont pas, que nous sachions, l'importance des syndicats socialistes. H. D.

## CONCOURS

### pour l'élaboration des plans d'un bâtiment destiné à l'Ecole de filles, commune de Sion (Valais).

#### Rapport du jury.

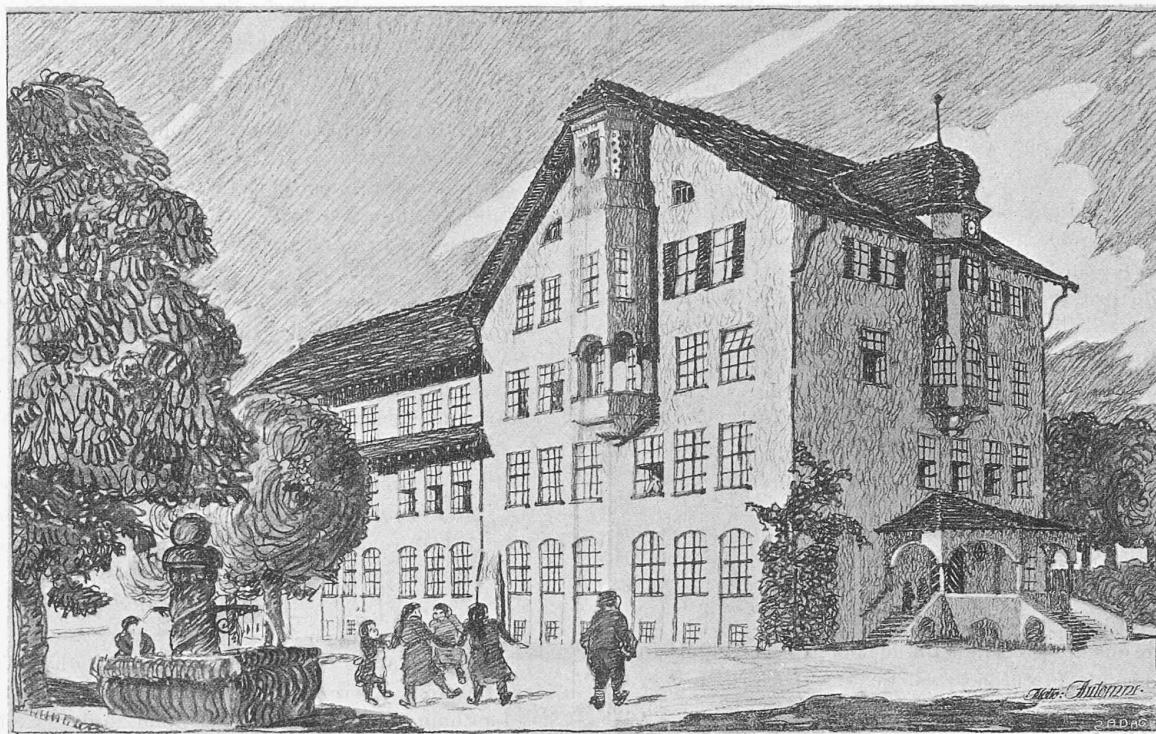
Le jury, composé de MM. *Ed. Fatio*, architecte, Genève; *Eugène Jost*, architecte, Lausanne; *A. Laverrière*, architecte, Lausanne, chargé de l'examen des projets présentés au concours, s'est réuni à la salle de gymnastique des écoles primaires, le 12 novembre 1913, à 11 heures du matin, et après avoir visité le terrain, a commencé ses opérations.

Le jury a constaté que 98 projets ont été remis à la Commune de Sion, à la date du 10 novembre, conformément au programme, et ont été numérotés dans l'ordre suivant et d'après leur arrivée.

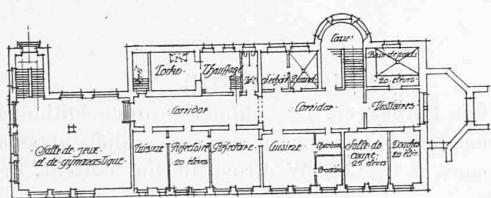
(Un projet « année 1913 », remis le 11 à la poste de la Chaux-de-Fonds, n'a pas été pris en considération.)

1. Mignon;
2. Pour notre jeunesse (sur papier blanc);
3. Pour nos mioches;
4. Rayons;
5. Marianne;
6. Trois triangles dans cercle (dessin);
7. Sepia;
8. Eva;
9. Sion à sa jeunesse;
10. Sion (papier blanc);
11. Edwige;
12. Automne (sur carton gris);
13. Automne (sur carton blanc bande or);
14. Serenus;
15. Primerose;
16. Valéria;
17. Pour toi jeunesse;
18. Diablerets;
19. Mathieu Schinner;
20. Juventu;
21. Tampi;
22. Miosotis;
- 22 bis. Pivoine;
23. Renaissance;
24. Valaisan;
25. Pour Sion;
26. Maroute (sur papier blanc);
27. Automne (sur bristol);
28. Petit Poucet;
29. Raclette;
30. Gamine;
31. Jeunes coeurs;
32. Zlaino;
33. Vallée du Rhône;
34. Arvine;
35. Programme et Crédit;
36. Lux;
37. A. B. C. (bande argent);
38. Anno 1913;
39. Léa;
40. Marguerite (sur carton);
41. 1<sup>er</sup>-Novembre;
42. Automne (passe-partout carton);
43. Ultimus;
44. Sage;
45. A. B. C. (papier jaune, carton gris);
46. Tourbillon (carton jaune);
47. Simple et spacieux;
48. Sedunum;
49. Rhône;
50. Valère (passe-partout vert);
51. Une idée;
52. Brumaire;
53. Montdorge;
54. Soleil;
55. Fiat lux;
56. Sion 1913;
57. Zizi;
58. 200,000 francs;
59. Poitt?
60. Pour notre jeunesse (contre collé sur carton gris);
61. 1913;
62. Valle;
63. Matette;
64. Cry;
65. Frère Jacques;
66. Au poteau;
67. Clocheton;
68. Sole mio;
69. Tourbillon;
70. Automne (tirage copie sur papier blanc);
71. Les Boubes;
72. La Valère;
73. Avenir;
74. 6 octobre;
75. Fendant;
76. Valère (tirage sépia);
77. Sedunum

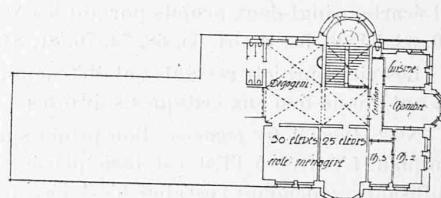
CONCOURS POUR UNE ÉCOLE DE JEUNES FILLES, à SION



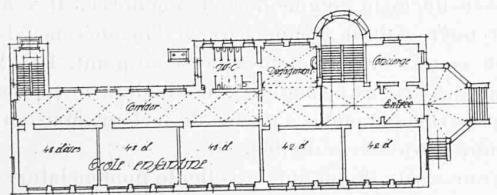
Perspective



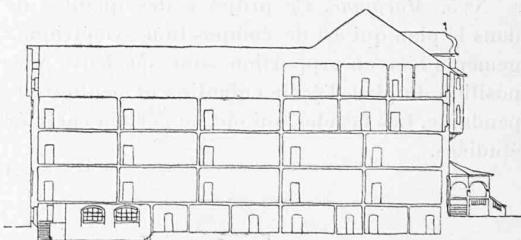
Sous-sol.



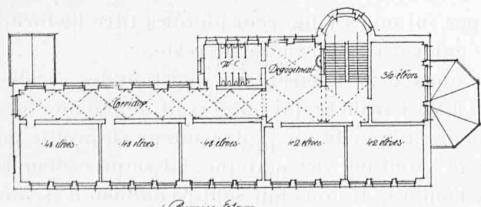
Tombé.



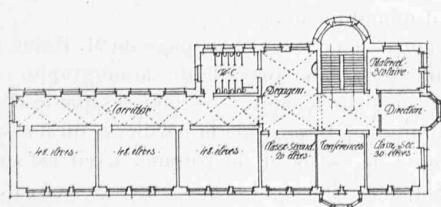
Pez de baissière.



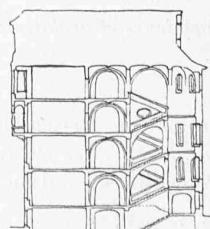
Coupe en long.



Benzier Etage.



Derniere Etage.



Coupe en travers,

Premier prix: projet

"Automne D"

de

MM. J. TROLLER et H. GERBER,

à Fribourg.



(bande or); 78. Sion (carton noir); 79. Louisette; 80. Girls; 81. Novembre; 82. Valère (papier blanc); 83. Simple; 84. La Barbe; 85. Seize; 86. Air et soleil; 87. Ça y est Jeannette; 88. Progrès; 89. Valaisannes; 90. Sobriété; 91. Pestalozzi; 92. Automne 1913; 93. Jeunesse; 94. Backfish; 95. Lumière; 96. Pro juventute; 97. Aux jeunes sédunoises; 98. Jeunesse dorée.

Pour établir une classification, les considérations générales qui ont guidé le jury ont été les suivantes « Une composition de plan très simple, bien en rapport avec les exigences du programme, correspondant à un petit cube permettant une réalisation possible de la construction et une architecture à sa place dans le cadre bien spécial de la ville de Sion ».

Après une inspection individuelle faite par chacun des membres du jury, ceux-ci ont conclu que l'ensemble des projets exposés était d'une belle tenue. Très peu de projets sont sans valeur.

Il a été procédé à un premier tour d'élimination. Vingt-six projets furent écartés. Ce furent les N°s 3, 9, 10, 16, 21, 22, 33, 35, 36, 37, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 59, 67, 69, 70, 80, 85, 86, 96, 98.

Il a été ensuite procédé à un deuxième tour d'élimination. Trente projets furent écartés. Ce furent les N°s 1, 6, 8, 13, 14, 15, 18, 23, 25, 28, 29, 41, 44, 45, 52, 55, 57, 58, 62, 63, 73, 75, 77, 79, 82, 87, 88, 90, 91, 97.

Vu le nombre très important des projets restants il a été nécessaire de procéder à un troisième tour d'élimination qui fit écarter vingt-deux projets portant les N°s 4, 11, 12, 17, 26, 30, 38, 39, 40, 56, 60, 64, 65, 68, 74, 76, 81, 83, 89, 92, 93, 95.

Les vingt projets restants ont été examinés plus en détail et ont donné lieu aux critiques suivantes :

N° 2. *Pour notre jeunesse.* Bon projet simple et condensé en plan. L'entrée à l'Est est bien placée, les dégagements suffisants, cependant l'escalier n'est pas disposé de façon à permettre l'isolement provisoire de l'école enfantine, laquelle étant donnée la mauvaise répartition des classes ne peut être groupée. Les façades sobres correspondent bien à la destination de l'édifice.

N° 5. *Marianne.* Ce projet a des qualités de simplicité dans le plan qui est de composition symétrique. Les dégagements bien en proportion sont spacieux. Avec cette disposition du plan, l'école enfantine ne peut être rendue indépendante. Les façades qui ont un certain caractère sont bien étudiées.

(A suivre).

#### Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Circulaire du Comité Central  
aux Sections de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

HONORÉS COLLÈGUES,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée des délégués est convoquée pour *samedi, le 7 février 1914, à 2 heures de l'après-midi*, à Zurich (Aula Hirschengraben-schulhaus).

Nous vous invitons à désigner les délégués et à nous faire connaître leurs noms avant fin janvier 1914.

#### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 23 août, à Lausanne.
2. Budget pro 1914.
3. Contrats concernant les organes de publicité.
4. Statuts d'un groupe spécial concernant la voirie.
5. Statuts d'un groupe spécial d'ingénieurs-mécaniciens.
6. Interprétation des principes à observer dans l'organisation des concours d'architecture.
7. Divers.

Les documents du Comité central concernant cet ordre du jour vous parviendront prochainement.

Vous recevez, en annexes, le nombre voulu des cartes pour les délégués.

Avec considération distinguée.

Zurich, le 24 décembre 1913

Pour la Société suisse des ingénieurs et architectes :

*Le Président,*

H. PETER.

*Le Secrétaire,*

A. HÆRRY, ing.

*Commission de l'Office de placement.*

1<sup>re</sup> séance, le 20 décembre 1913, à Zurich.

Sont présentés : MM. Hall, de Haller, Mathys, Trautweiler et Witmer-Karrer.

La Commission se constitue comme suit : Président : M. A. Witmer-Karrer, architecte, à Zurich. Vice-président : M. A. Trautweiler, ingénieur, à Zurich.

Des projets de *Règlement* et de *Budget pour 1914* sont élaborés.

#### BIBLIOGRAPHIE

**Handbuch von Emperger.** 9<sup>me</sup> volume, seconde édition. Le béton armé dans les planchers, parois, escaliers et consoles. 470 pages et 1289 fig. W. Ernst. Berlin, éditeur. Broché 20 Mk.

La collection du manuel d'Emperger nous revient revue, triée et sensiblement augmentée et améliorée. Il y avait dans la première édition comme le reste d'incohérence d'une vaste étude encore incomplètement mise au point. Des longueurs ont disparu, et le matériel, méthodiquement classé, apparaît plus riche et mieux à portée du lecteur. Mais en fait de concision, le volume a doublé.

M. Bastine nous donne une excellente nomenclature détaillée des systèmes de planchers vieux et modernes, en briques, en poutrelles, à nervures ou en dalles, coûteux ou économiques. Le tout avec au fond, fort peu de répétition. Quelques types surannés y figurent plutôt à titre historique. Il y eût eu à enlever ici pour aérer le reste.

M. Elwitz nous expose ensuite la question des escaliers. Il succède ici à M. Turnherr qui nous avait donné une bonne étude dans la première édition. Notre auteur en profite pour approfondir le point de vue statique, laissé précédemment un peu dans l'ombre. Il nous fait sentir combien d'escaliers manquent de la sécurité exigible à leur bon encastrement. Mais ils tiennent quand même.

Les cent dernières pages sont l'apanage de M. Heim, qui les utilise pour étendre sa précédente monographie des constructions en encorbellement. C'est bien ici que le béton armé semble inimitable. Il possède la hardiesse du fer sans en avoir le manque de corps et de volume. L'œil est satisfait en même temps que le calcul.

A. P.